

La cruauté envers les animaux revêt des formes multiples. Volontaire ou guidée par le profit, voire même sous couvert d'éducation, elle doit être condamnée et prévenue chaque fois que possible.



Zoé aujourd'hui

POURQUOI ZOÉ ?

Zoé, « vie » en grec, est le nom donné à une chienne sauvée en 2011 d'un véritable enfer en Savoie, avec 60 autres dogues du Tibet et trois ânesses. Elle vivait attachée à un tonneau, au milieu des débris, lorsque One Voice l'a découverte. Aujourd'hui en sécurité au sein d'un foyer aimant, elle est le symbole du combat de One Voice contre la cruauté.



Zoé, le jour où elle a été sauvée

OBTENIR DES CONDAMNATIONS EXEMPLAIRES

Les cas mis en lumière par la Cellule Zoé sensibilisent les magistrats, pourtant débordés. Ils comprennent qu'ils doivent inclure ces problématiques dans leurs priorités. Grâce à notre travail à leurs côtés, la réglementation évolue. Déjà, nous avons pu obtenir des condamnations exemplaires : **peines de prison ferme, amendes significatives et surtout interdiction à vie de détenir un animal.** Mais notre objectif est de **faire inscrire le Lien dans la législation française**, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays. Une personne qui commet des actes de violence sur des êtres sensibles quels qu'ils soient, humains



ou non-humains, doit recevoir un traitement pénal identique. Ce n'est pas la qualité de la victime qui doit déterminer la sanction mais bien la nature du geste commis.

*Ensemble, faisons reculer la cruauté.
Soutenez l'action de la Cellule Zoé !*



ALLER PLUS LOIN

Retrouvez rapports et vidéos sur www.one-voice.fr et suivez notre actualité sur **Facebook, Twitter** et **Instagram** !



Département administratif et missions
38 rue Saint-Cornély - 56340 Carnac
Tél : 02 97 52 57 00
Siège social
BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 35 67 30



CELLULE ZOÉ

L'ACTION DE ONE VOICE CONTRE LA CRUAUTÉ





QU'EST-CE QUE LA CELLULE ZOÉ ?

Cellule Zoé : antenne d'action de One Voice sur le terrain

Missions : surveiller, enquêter, sauver et faire condamner

Objectif : faire reculer la cruauté !

Secteur d'intervention : partout en France

Système d'alerte : réseau d'informateurs et autorités signalent des actes de cruauté suspectés

Fonctionnement : recueillir les éléments indispensables à une action juridique ou un sauvetage

Mise en œuvre : surveillance pendant plusieurs mois, voire des années, y compris après une condamnation pour prévenir les récidives



UN RÉSEAU CONSTITUÉ PAR :

Nos informateurs, dispatchés partout en France, qui nous signalent les cas suspects.

Nos enquêteurs, qui assurent les opérations de surveillance et les investigations dans la durée – jusqu'à plusieurs années sont parfois nécessaires à recueillir suffisamment d'informations pour opérer une saisie.

Les autorités avec lesquelles nous travaillons main dans la main, services vétérinaires et de gendarmerie.

Les refuges partenaires, dignes de confiance, qui accueillent et prennent soins des rescapés.

SAUVER

La Cellule Zoé met un terme aux agissements de ceux qui persécutent les animaux, et place leurs victimes en sécurité. Parmi les nombreuses saisies réalisées :

- 46 chiens dans un élevage de bouledogues français, puis 4 chiens, des chats et un troupeau de chèvres 6 ans plus tard, après que les propriétaires ont récidivé ;
- 181 chiens et chats lors d'une saisie simultanée chez deux trafiquantes ;
- 26 vaches dans une exploitation qui les laissait mourir de faim ;



- plusieurs chiens de sécurité, découverts enfermés en continu dans des cages ou des véhicules, lorsqu'ils n'étaient pas au « travail » ;
- Léa et Lola, deux chiennes victimes de zoophilie, dont le tortionnaire était déjà connu pour des faits de pédophilie ;
- et bien-sûr la terrifiante saisie savoyarde qui a donné son nom à la Cellule...



DÉNONCER

Les enquêtes de la Cellule Zoé permettent de dénoncer les dérives de certaines pratiques considérées légales mais où des animaux sont victimes d'actes de cruauté : clubs canins, dressage des chiens, abattoirs... Une procédure juridique est lancée chaque fois que possible, mais faire connaître ces agissements du grand public est déjà un pas important pour y mettre un terme.



LE LIEN ENTRE LES VIOLENCES

Le Lien entre les violences faites aux animaux et aux humains est prouvé. Dans certaines de nos affaires, il apparaît clairement : le chat Griffin, brûlé et jeté par la fenêtre tandis que sa compagne humaine était elle-même molestée ; un petit garçon de 4 ans, abandonné dans un appartement avec les cadavres de son chien et de ses deux chats ; deux fillettes de 18 mois et 5 ans, découvertes dans un appartement avec 19 chats, 6 chiens, 8 chiots et 2 rats. Tous, enfants y compris, dans un véritable état de misère physiologique... Et dans le cas de Léa et Lola, où nous avons obtenu de la prison ferme pour leur violeur.

Le combat de la Cellule Zoé contre la cruauté vise aussi à ce qu'elle soit condamnée de manière similaire quelle que soit la victime.

